

Scherwiller, le 1^{er} juillet 2016

Objet : Gestion des odeurs provenant du CSDND

Madame, Monsieur,

Le 30 mai 2016, le SMICTOM a constaté une élévation importante et inhabituelle du débit des lixiviats (eau de pluie en contact avec des déchets) produits par le CSDND (Centre de Stockage des Déchets Non Dangereux). Cet évènement a provoqué des émanations d'odeurs anormalement fortes et diffuses dans un large périmètre autour du site.

Le SMICTOM d'Alsace Centrale s'est immédiatement mobilisé avec ses partenaires pour identifier au plus vite l'origine de cette situation exceptionnelle et pour la ramener à la normale.

La première action a été de limiter le débit des rejets dans le réseau d'assainissement afin de revenir au débit habituel et d'essayer de réduire puis supprimer les désagréments apparus. Le surplus de lixiviats a ainsi été stocké dans des citernes mobiles étanches installées sur place, puis traité à la station d'épuration de Strasbourg, en accord avec la DREAL et l'Eurométropole de Strasbourg.

L'augmentation soudaine du niveau de lixiviats est vraisemblablement due à une poche souterraine imprévisible qui a cédé pour une raison qui reste à déterminer. Les pluies importantes de ce printemps ne semblent pas à l'origine directe de cet évènement même si elles ont contribué à alimenter la production de lixiviats. Aujourd'hui, le débit est revenu à un niveau habituel, mais le site et ses rejets font toujours l'objet d'une surveillance accrue par le SMICTOM et la DREAL.

Un traitement à l'hydroxyde de fer est désormais en cours pour traiter, sur site, le sulfure d'hydrogène (H₂S) contenu dans les lixiviats et responsable notamment des odeurs. Le résultat est encourageant : le taux d'H₂S en sortie de bassin a très fortement baissé et l'objectif est de le maintenir durablement à une valeur proche de zéro.

Un beau métier pour la planète !

Parallèlement, le SMICTOM a décidé de pulvériser quotidiennement sur le casier en cours d'exploitation un produit à base d'huiles essentielles et de molécules capables de neutraliser les gaz odorants provenant directement de la décomposition des déchets. Le test vient de commencer et durera deux mois au bout desquels sera estimée la suite lui donner.

Ces actions accompagnent d'importants travaux programmés par le SMICTOM, qui viennent de débiter sur le site et qui ont comme objectif de mieux capter les biogaz pour limiter l'impact olfactif du CSDND.

Les services du SMICTOM restent naturellement à votre disposition pour toute information complémentaire concernant la gestion des odeurs émanant du CSDND. Le site internet du Syndicat fait un point hebdomadaire sur les travaux et les mesures mises en œuvre : <http://www.smictom-alsacecentrale.fr/>

En vous remerciant pour votre patience et votre compréhension et en vous présentant toutes nos excuses pour les désagréments occasionnés, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en mes sentiments dévoués.

Jean-Pierre PIELA

Président du SMICTOM